

Rapport d'évaluation 2014-2018

Récapitulatif des indicateurs et des objectifs de la convention de subventionnement

Nom du subventionné : Association cantonale genevoise de football (ACGF)

Partie subventionnante :

- Ville de Genève, département de la culture et du sport (DCS)

Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :

Selon ses statuts, l'association cantonale genevoise de football (ACGF) a pour but d'encourager le développement du football, en regroupant les clubs du canton de Genève qui pratiquent ce sport. Elle contribue à promouvoir les valeurs de l'éthique sportive. Elle sauvegarde et représente les intérêts des clubs affiliés à l'Association Suisse de Football, qui ont leur siège sur le canton de Genève ou qui lui sont soumis pour les compétitions au sens des articles 1 et 32 des statuts de la Ligue Amateur (ci-après « LA »), celle-ci étant une section de l'Association Suisse de Football (ASF). L'ACGF organise les divers championnats dont elle a la charge en fonction des règlements et directives de l'ASF et de la LA. Elle peut aussi organiser des compétitions qui lui sont propres.

L'ACGF est le centre de compétence cantonal pour la promotion de la relève jusqu'à l'âge de 14 ans, de la formation et du perfectionnement des entraîneurs. A ce titre, l'ACGF organise et met en place, sous la direction et supervision du Responsable Technique Cantonal (RTC), les différentes cellules visant à promouvoir le football des enfants et de la pré-formation, les sélections régionales, les cours de formation et de perfectionnement afin de garantir un niveau d'encadrement adaptés aux juniors.

D'autres activités sont réalisées quotidiennement par l'ACGF :

- la gestion au quotidien de l'ensemble des activités administratives et techniques au service des clubs qui lui sont affiliés ;
- la gestion des différents championnats, de la création des groupes à l'organisation des finales ;
- le recrutement, la formation, le perfectionnement et la valorisation des arbitres, entraîneurs et dirigeants ;
- la promotion, la communication et l'organisation du Fair-Play, du bénévolat, du football féminin, du football scolaire et du Futsal ;
- l'organisation, le recrutement et la formation pour les sélections régionales et la promotion de la relève tant féminine que masculine ;
- l'intégration des clubs et la socialisation des joueurs provenant de différents pays ;
- l'organisation de camps, de tournois et de différentes manifestations visant à atteindre ses buts.

Mention du contrat : Convention de subventionnement entre la Ville de Genève et l'association cantonale genevoise de football (ACGF)

Durée du contrat : du 01.07.2014 au 30.06.2018 (4 ans)

Période évaluée : du 01.07.2014 au 28.02.2018 + éléments connus des mois de mars à juin 2018

Prestation 1 : Promotion de la relève – Sélections cantonales

Objectif 1. : Assurer la mise en place des sélections cantonales dans les catégories Garçons FE-13 et Filles M-11, M-13 et M-15

Indicateur : Nombre de sélections

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	4 équipes	4 équipes	4 équipes	4 équipes
Résultat	4	4	4	4

Commentaires :

Cet objectif demeure important. Il est dicté par le département technique de l'Association Suisse de Football (ASF).

Indicateur : Nombre de joueurs par sélection

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	20 joueurs par équipe	20 joueurs par équipe	20 joueurs par équipe	20 joueurs par équipe
Résultat	Garçons FE-13 : 58 Filles M-11 : 15 Filles M-13 : 16 Filles M-15 : 20	Garçons FE-13 : 58 Filles M-11 : 15 Filles M-13 : 16 Filles M-15 : 20	Garçons FE-13 : 58 Filles M-11 : 15 Filles M-13 : 16 Filles M-15 : 20	Garçons FE-13 : 58 Filles M-11 : 15 Filles M-13 : 16 Filles M-15 : 20

Commentaires :

Le nombre de joueurs et joueuses est dépendant des masses critiques différentes chez les filles et les garçons.

Prestation 2 : Formation et perfectionnement des entraîneurs et arbitres

Objectif 2. : Mettre en place des cours de formation pour les entraîneurs

Indicateur : Nombre de cours

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	4	4	4	4
Résultat	3	4	4	4

Indicateur : Nombre de participants

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	15 personnes par cours	15 personnes par cours	15 personnes par cours	15 personnes par cours
Résultat	Diplôme C : 45 Diplôme C+ : 35 Diplôme D : 40	Diplôme C : 45 Diplôme C+ : 35 Diplôme D : 80	Diplôme C : 45 Diplôme C+ : 35 Diplôme D : 80	Diplôme C : 45 Diplôme C+ : 35 Diplôme D : 80

Commentaires :

Cet objectif est au cœur de l'action de la politique sportive de l'ACGF.

Objectif 3. : Mettre en place des cours de perfectionnement pour les entraîneurs diplômés

Indicateur : Nombre de cours

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	2	2	2	2
Résultat	3	3	3	3

Indicateur : Nombre de participants

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	60 personnes par cours	60 personnes par cours	60 personnes par cours	60 personnes par cours
Résultat	158 au total, soit 53 personnes par cours en moyenne	158 au total, soit 53 personnes par cours en moyenne	158 au total, soit 53 personnes par cours en moyenne	158 au total, soit 53 personnes par cours en moyenne

Commentaires :

Cet objectif est également au cœur de l'action de la politique sportive de l'ACGF.

Objectif 4. : Mettre en place et gérer le concept SACADE (Soutien et Assistance auprès des Clubs pour l'Animation et la Démonstration d'Entraînement)

Indicateur : Nombre de sessions

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	3	3	3	3
Résultat	3	3	4	4

Indicateur : Nombre de participants

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Valeur cible	70 personnes au total	70 personnes au total	70 personnes au total	70 personnes au total
Résultat	70	70	70	70

Commentaires :

Cet objectif est en complément de celui des cours de formation pour les entraîneurs. Il est à maintenir.

Observations de l'association cantonale genevoise de football :

La vie de l'ACGF depuis 116 ans est un long fleuve... pas toujours tranquille. A cet égard, l'ACGF regrette le manque de réactivité dont elle a fait preuve au second semestre 2018, manque en partie imputable à des événements externes et à une réorganisation administrative de son secrétariat.

Cela étant, l'ACGF se réjouit de sa collaboration avec la Ville de Genève, qui lui permet depuis de nombreuses années de bénéficier de l'engagement à plein temps d'un Responsable Technique Cantonal (RTC).

Factuellement, il convient de relever qu'au 1^{er} janvier 2019, Monsieur Sébastien Fournier a officiellement succédé comme RTC à Monsieur Claude Andrey, qui, après plus de 10 ans au service du foot genevois, a cessé son activité.

Grâce à la convention de subventionnement 2014-2018, l'ACGF a eu principalement la possibilité et la garantie de pouvoir déployer et renforcer son action de terrain auprès des enfants, des clubs du football de base, ainsi qu'auprès des éducateurs et des encadrants de ces mêmes clubs.

Le bilan global de ladite convention est par conséquent pour nous positif et l'ACGF se réjouit de poursuivre cette collaboration avec la Ville de Genève pour 2019-2022.

Observations de la Ville de Genève :

La signature d'une convention de subventionnement avec l'ACGF a permis à la Ville de Genève de préciser ses attentes et de clarifier ses liens avec cette association.

La subvention de la Ville de Genève a permis de renforcer et pérenniser le rôle et les tâches du responsable technique cantonal afin, entre autres, de mettre l'accent sur le football des enfants, l'accès pour tous à des activités et des infrastructures de qualité et de garantir un niveau élevé d'encadrement adapté aux juniors.

La Ville de Genève déplore le manque de réactivité de l'ACGF dans le suivi de la convention en 2018 (reddition des documents et préparation de la nouvelle convention). Elle espère que cette situation sera améliorée en 2019.

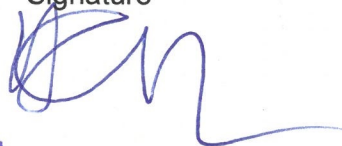
Globalement, le bilan de cette première période conventionnée est positif et démontre la qualité et la diversité des actions menées par l'ACGF.

Pour l'association cantonale genevoise de football

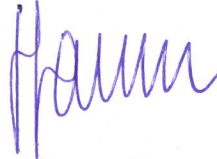
Prénom, nom, titre

Signature

Pascal Chobaz, Président



Javier Gonzalez, Vice-président



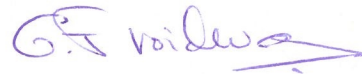
Genève, le 18 mars 2019

Pour la Ville de Genève

Prénom, nom, titre

Signature

Geneviève Froidevaux, Gestionnaire de subventions



Nicolas Cominoli, Conseiller scientifique



Genève, le 1^{er} mars 2019